



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

Procès-Verbal de validation

Consultation par voie électronique du 06.03.2020
des membres du Comité directeur

Avenant au règlement FFE CSO catégorie Pony

Dans le cadre de la validation, par le Comité directeur, des avenants aux règlements de la F.F.E, les membres du Comité directeur ont été amenés à se prononcer, par vote électronique, sur les propositions de la Commission Pony, qui ont été portées à leur connaissance par le Président par courriel du 06.03.2020.

L'avenant au règlement CSO Pony de la FFE tel qu'annexé au présent procès-verbal a été validé, à la majorité, par les membres du Comité directeur

Ont voté pour : 9 voix

A voté contre : -

S'est abstenu : -

N'ont pas répondu : 2 voix

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, la Secrétaire générale, et la Présidente de la Commission Secrétariat Général et Administration.

Marie Pierre CHAVANEL
Présidente
Commission Secrétariat Général
et Administration

Sarah PELLETIER
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU
Président



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE-CALEDONIE

Avenant au Règlement CSO FFE 2020

CATEGORIE PONEY

Championnats provinciaux CSO Sud et Nord

Championnat Territorial de Nouvelle-Calédonie CSO

Les concours de Saut d'Obstacles en Nouvelle-Calédonie sont soumis au règlement 2020 de la FFE, s'y référer pour toute participation des cavaliers ou des poneys.

Au calendrier 2020 sont prévus les championnats suivants :

1. CHAMPIONNAT PROVINCIAL SUD :

- **6 Concours CSO PONEY**, dont tous les résultats seront pris en compte pour le Championnat provincial Sud

2. CHAMPIONNAT PROVINCIAL NORD :

Voir les avenants Nord

3. CHAMPIONNAT TERRITORIALE DE NOUVELLE CALEDONIE :

Un concours en 2 manches pour chaque DIVISION en cas d'égalité à l'issue des 2 manches, le temps de la première manche départagera les exæquos.



I. NIVEAU DES EPREUVES ET PROGRAMME TYPE

Concours PONEY championnat provincial Sud

Obligation d'organiser dans la même journée les épreuves suivantes :

1. Poney A1 A/B (40cm)
2. Poney A1 C/D (40 cm)
3. Poney 4 (60cm)
4. Poney 3 (70cm)
5. Possibilité d'organiser des épreuves poney hors championnat, en plus du programme obligatoire.

Pour les niveaux poneys A1 A/B/C/D, poney 4 et poney 3 pas de majoration le 1er concours. Conseiller les P.O en fin d'année plutôt que les majorations.

Pour les niveaux :

- Poney A1 A/B/C/D, barème À sans chrono les 3 premiers concours,
- Poney 4, barème À sans chrono les 2 premiers concours,
- Poney 3, barème À sans chrono le premier concours.

Barème autorisé :

- Barème À sans chrono, temps différé, barème club, barème au temps optimum.

Barème interdit :

- Barrage immédiat, super dix, simple dix, barème C.

Pour les Championnats Provinciaux, le coefficient appliqué aux épreuves est celui de la FFE.

Les poneys de 4 ans ne peuvent courir qu'une seule fois par jour. Les poneys de 5 et 6 ans : au maximum 2 épreuves par jour, 3 épreuves par concours.

Rappel : les poneys de 4 ans n'auront pas le droit de concourir avant le 14 juillet.

II. PARTICIPATION ET ACCES

Conditions de qualification :

- Tous les cavaliers devront être titulaires de la licence compétition Club FFE de l'année en cours,
- Tous les Poneys seront engagés avec N°SIRE ou UPRA Equine NC,
- Tous les poneys devront être toisés avant leur premier concours par un agent de l'UPRA Équine,
- L'engagement est à 1500 CFP pour chaque inscription cavalier ou poney, et à 2500 CFP pour un engagement TERRAIN.

Harnachement-Embouchures-Tenue : se référer au Règlement CSO FFE 2020



III. QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE NOUVELLE-CALEDONIE

Championnat provincial Sud PONEY

Chaque NIVEAU d'épreuve fera l'objet d'un classement sur l'année, **n'y sont pas inclus les points obtenus lors du Championnat territorial de Nouvelle Calédonie.**

Le cavalier ayant obtenu le total de points le plus important sur l'année dans un NIVEAU d'épreuves comptant pour le Championnat provincial Sud, sera le Champion provincial Sud de l'année dans cette catégorie.

IV. LE CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE NOUVELLE-CALEDONIE

Accès et participation au Championnat Territorial

Il est accepté une participation par cavalier et par couple, le poney peut doubler ou plus en accord avec le Règlement FFE 2020.

CHAMPIONNAT TERRITORIAL de NOUVELLE-CALEDONIE CSO 2020 **Catégorie PONEY**

Niveaux

Poney A1
Poney 4
Poney 3

Participation :

Pour participer au championnat territorial de Nouvelle-Calédonie, **division Poney**, les concurrents doivent attester d'au moins 2 parcours terminés dans le niveau d'épreuve choisi pour le championnat territorial ; parcours obligatoirement réalisés au cours d'une ou des manches comptant pour les championnats provinciaux, (même si une ou plusieurs manches des championnats provinciaux sont reportées ou annulées) et ceci avant le début du championnat territorial de Nouvelle-Calédonie.

Les concurrents ne peuvent participer qu'à un seul Championnat.

V. RECOMPENSES

Les 3 premiers du Championnat Provincial Sud de l'année dans chaque catégorie, seront récompensés.

Les 3 premiers du Championnat Territorial dans chaque catégorie, seront récompensés.



VI. EPREUVES HORS CHAMPIONNAT DITES « GRAND PRIX »

Pour rappel, ces épreuves devront respecter le Règlement de la FFE 2020. Si des règlements spécifiques à ces épreuves sont fournis par les organisateurs, ils ne peuvent être que plus restrictifs que celui de la FFE 2020.

De même, les officiels de compétitions de ces épreuves devront avoir le niveau de qualifications requis pour officier lors de ces manifestations.

Le prix des engagements de ces épreuves est libre et fixé par l'organisateur. Il devra figurer sur le programme de la compétition ainsi que le montant ou la nature des récompenses.